Fédération CGT Santé et Action Sociale

Retour au format normal

Franchises : la solidarité à l'envers, plus on est malade plus on paye

3 août 2007

par santeas

Le Président de la République a précisé hier, à Dax, les modalités d'application des franchises médicales pour financer la lutte contre la maladie d'Alzheimer et le cancer.

La Cgt, depuis des années, soutient l'idée que pour faire reculer ces maladies, un investissement important est nécessaire dans les domaines de la recherche, de la prévention, de l'accompagnement et de la prise en charge des patients.

Cependant, la Cgt tient à réaffirmer son opposition à la mise en place de franchises médicales, qui vont faire porter l'effort financier par les plus malades.

Elles vont s'ajouter aux tickets modérateurs et aux déremboursements institués par la réforme Douste-Blazy : 1 euro par acte médical, augmentation du forfait hospitalier, 18 euros de franchise sur les actes chirurgicaux supérieur à 50.

L'accumulation de ces mesures, présentées au nom de la responsabilisation, de la solidarité, faisant appel à la raison, aux bons sentiments, vide en réalité la Sécurité sociale de son contenu, sans rien régler des problèmes posés.

Les assurés sociaux, les plus malades d'entre eux, voient ce qui reste à leur charge augmenter, leur pouvoir d'achat et leurs conditions de vie se détériorer.

Dans le même temps, les cadeaux fiscaux aux couches les plus aisées de la population se multiplient.

Pourtant, d'autres mesures que les franchises permettraient de financer la prise en charge des pathologies lourdes.

Ainsi, alors que la ministre de la Santé indique que les franchises rapporteraient un peu moins d'un milliard d'euros, les comptes de la Sécurité sociale subissent un manque à gagner de plusieurs milliards d'euros, dû aux accidents du travail non déclarés et aux maladies dont l'origine est professionnelle mais qui ne sont pas reconnue à ce titre.

La prise en charge financière de tous les accidents du travail et maladies professionnelles par les employeurs, comme le prévoit la législation, dégagerait des ressources nouvelles pour la Sécurité sociale.

Par ailleurs, la Cgt rappelle qu'elle demande une réforme de fond du financement de la Sécurité sociale pour répondre aux besoins actuels de Santé

.

santeas